



**BEL ÉTÉ**

**À TOUS !**

## ÉTAT-CIVIL

5

Adhésion de la Mairie  
à un dispositif intitulé  
« Contrat Urgence Titres »

## ACTIVITÉS ESTIVALES

8

Fegersheim accueille  
le dispositif  
Carava'nage.

## SANTÉ

10

Zoom sur le  
moustique tigre

# Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim-Ohnheim,

À l'approche de la mi-mandat, un travail considérable a déjà été réalisé pour honorer la responsabilité et la confiance que vous nous avez accordé. Depuis trois ans, étape après étape, nous mobilisons toutes nos forces pour mettre en œuvre les engagements pris devant vous.



De nombreuses réalisations, autant structurantes qu'indispensables pour notre commune, sont dorénavant concrétisées ou lancées.

En plus, de travailler d'arrache-pied pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie, nous mettons également tout en œuvre pour dynamiser Fegersheim.

Notre commune propose tout au long de l'année de nombreuses activités, événements et festivités, portés par la municipalité, les associations et tant d'autres acteurs encore. L'organisation de ces actions est longue, et je remercie l'ensemble des parties-prenantes, qui ne comptent pas leurs temps pour que le succès soit toujours au rendez-vous.

Avec la saison estivale, les animations sont nombreuses :

- > Bal de la fête nationale,
- > Accueil du dispositif Carava'nage pour permettre l'apprentissage de la natation du 24 juillet au 4 août,
- > CIEF des champs ...

À chaque fois, la même ambition est portée par les uns et les autres : proposer des moments de plaisir et d'échange, consolider le vivre ensemble, avec toujours le même émerveillement.

Enfin, dans un contexte de sécheresse et de ratification de la ressource eau, nous devons continuer à faire preuve de sobriété. L'été ne doit pas être synonyme de relâchement. La valorisation de notre cadre de vie ne doit pas se faire au détriment de la planète. C'est parce que nous agissons en responsabilité, que nous avons décidé :

- > D'annuler le concours des maisons fleuries,
- > Mettre en avant des plantes moins gourmandes en eau et résistante à la chaleur,
- > Arroser trois fois par semaine contre quatre fois auparavant.

Certes, l'époque ne permet pas toujours de prendre la vie avec légèreté, mais profitons de cet été pour sortir, bouger, se rencontrer.

## THIERRY SCHAAL

VOTRE DÉVOUÉ MAIRE DE FEGERSEIM-OHNHEIM, VICE-PRÉSIDENT DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

*Thierry Schaal*

## ÉTAT-CIVIL

### 👶 NAISSANCES

- Olivia COMBE PEREZ, le 17 avril
- Agathe BERGER, le 14 mai
- Gabriel MANCHON, le 15 mai
- Elzée SCHNELL, le 2 juin

### 💍 MARIAGE

- Carine MARCHAL et Arnaud GLEIZES, le 6 mai
- Sophie BOUVIER et Gilles COUTELIER, le 6 mai
- Pascale GOETZ et Marc HERRMANN, le 20 mai
- Amandine LENTZ et Thibaut BARABINOT, le 27 mai
- Mathilde DENAES et Kevin TRITSCHER, le 14 juin
- Laetitia CREUS et Marc-Antoine BERNARDEAU, le 17 juin
- Géraldine HENIN et Julien BIERLEIN, le 24 juin
- Céline REDORGER et Etienne MILLIOU, le 1er juillet
- Céline OTTENWELTER et Didier MARTIN, le 1er juillet
- Célia VELMONT et Geoffroy BRUNSON, le 1er juillet

### 🕊️ DÉCÈS

- Erika MAIER, veuve BENDER, le 7 mars (88 ans)
- Lucienne REMETTER, veuve WOLFF, le 15 avril (88ans)
- Marcelline LIBS, veuve RIEHL, le 17 avril (95 ans)
- Pierre FENDER, le 1er mai (90 ans)
- Yvette WILSDORF, veuve HEGENHAUSER, le 8 mai (84 ans)

Les personnes fêtant leurs **Noces d'Or** (50 ans de mariage), **Noces de Diamant** (60 ans de mariage), **Noces de Palissandre** (65 ans de mariage) en 2024, et souhaitant recevoir une visite de la municipalité, sont priées de **se signaler en Mairie** (03 88 59 04 59 ou [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr)) !



**Prochaine séance lundi 3 juillet 2023** à 19h30 en salle du Conseil.

Toutes les délibérations sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr) (rubrique Conseil municipal).

# SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023

## Reversement du produit de la chasse

Le Conseil municipal décide d'abandonner le produit de location de la chasse et de le reverser aux propriétaires fonciers, proportionnellement à la contenance cadastrale des fonds compris dans le lot affermé. Il est à noter que l'état indiquant le montant de la part attribuée à chaque propriétaire pour la période de renouvellement du bail (9 ans) sera publié en Mairie et sur le site Internet de la commune.

## Contrat de territoire 2022-2025 de la Collectivité européenne d'Alsace

Le Conseil municipal approuve les termes du contrat de territoire Alsace pour l'Euro-métropole de Strasbourg 2022-2025 et bénéficie ainsi d'une aide de 100 000€ pour la création de l'espace multisports et la transformation des terrains de tennis.

## Subvention dans le domaine scolaire

Après avoir examiné les demandes de subvention du collège Sébastien Brant d'Eschau et de l'école élémentaire Marie Hart de Fegersheim, le Conseil municipal approuve le versement d'une subvention :

- de 12€ par jour et par collégien résident de la commune, après réception de l'état de présence dans le cadre de l'organisation d'une classe de neige et de deux classes de langue ;
- de 12€ par jour et par enfant après réception de l'état de présence dans le cadre de l'organisation d'une classe de découverte à Muckenbach des classes de CP et de CM2 de l'École élémentaire Marie Hart Fegersheim.

## Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour l'année 2024

Le Conseil municipal a réévalué et fixé les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure pour l'année 2024 :

Il a été décidé d'exonérer totalement les dispositifs publicitaires dépendant des concessions municipales d'affichage, ainsi que les dispositifs publicitaires apposés sur des éléments de mobilier urbain ou de kiosque à journaux.

	Anciens tarifs par m <sup>2</sup>	Nouveaux tarifs par m <sup>2</sup> à compter de 2024
Dispositifs publicitaires et préenseignes non numériques de - de 50m <sup>2</sup>	21,70 €	22,50 €
Dispositifs publicitaires et préenseignes non numériques de + de 50m <sup>2</sup>	43,40 €	45 €
Dispositifs publicitaires et préenseignes sur support numérique de - de 50m <sup>2</sup>	65,10 €	67,50 €
Dispositifs publicitaires et préenseignes sur support numérique de + de 50m <sup>2</sup>	130,20 €	135,00 €
Enseignes inférieures ou égales à 12 m <sup>2</sup>	21,70 €	22,50 €
Enseignes entre 12 m <sup>2</sup> et 50 m <sup>2</sup>	43,40 €	45,00 €
Enseignes de + de 50 m <sup>2</sup>	86,80 €	90,00 €



# SYNTHÈSE DU CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE

## 24 MARS 2023

### Transition écologique et développement durable du territoire

Le Conseil de l'Eurométropole a présenté le rapport de développement durable 2021 qui rend compte de l'engagement de l'Eurométropole en faveur de la transition écologique et du développement durable du territoire. Le rapport est articulé autour des 4 axes et des 13 objectifs du plan climat adopté par l'Eurométropole de Strasbourg et met en lumière les chiffres clés et actions telles que la création de l'Agence du climat, la 3<sup>ème</sup> modification du plan local d'urbanisme, la déminéralisation des sols, l'encouragement aux rénovations énergétiques ou encore le lancement du Pacte pour une économie locale durable.

### Vote du budget primitif 2023

Le budget primitif principal 2023 de l'Eurométropole s'équilibre à 828,4 M€ pour le fonctionnement et à 424,7 M€ pour l'investissement.

En fonctionnement, les dépenses augmentent de 66,5 M€ du fait notamment du contexte énergétique, de la hausse des charges du personnel (revalorisation du point d'indice) et de l'augmentation des intérêts de la dette.

Concernant les recettes de fonctionnement, une amélioration de l'autofinancement est rendue possible grâce notamment aux aides de l'État, à une progression du produit fiscal avec un dynamisme des bases foncières et à une hausse des remboursements au titre d'employeur unique, notamment de la Ville de Strasbourg.

En investissement, les crédits opérationnels, marqués par l'inflation, s'élèvent à 268,5 M€.

Le vote du budget primitif s'est accompagné d'une mise à jour des autorisations du programme et de la fixation des taux qui ne sont pas modifiés pour l'année 2023.

### Revalorisation des tarifs de la CTS à compter du 1er juillet 2023

Le Conseil a traité de la revalorisation des tarifs de la CTS, qui sera effective à compter du 1er juillet 2023. Elle vise à inciter à l'abonnement et à une utilisation pérenne des transports publics en faisant porter majoritairement l'effort sur les voyageurs occasionnels. Elle met en place un large

bouclier social en préservant intégralement les abonnés bénéficiant de la tarification solidaire, tout en élargissant la base des bénéficiaires.

### Actualisation des tarifs du stationnement dans les parkings

Les tarifs de stationnement dans les parkings en ouvrage connaîtront une actualisation avec la création d'un nouvel abonnement résident et une refonte de la tarification dans les parkings en ouvrage. Ces mesures seront accompagnées par la mise en place d'un jalonnement adapté des P+R, dont les tarifs restent stables et attractifs.

### Lecture publique

Permettant d'incarner les établissements du territoire autour de figures majeures, le Conseil de l'Eurométropole a approuvé les noms, issus d'une large démarche de participation, des trois médiathèques de bassin de vie du réseau Pass'relle :

- Frida KAHLO pour la médiathèque Nord
- Gisèle HALIMI pour la médiathèque Ouest
- Simone VEIL pour la médiathèque Sud

### Mécénat

Le Conseil a posé un cadre en matière de mécénat permettant à l'Eurométropole de se tourner vers de nouvelles sources de recettes pour mettre en œuvre des projets de nature diverse. Outre les retombées financières attendues, ces démarches participent à l'animation territoriale et au nécessaire rapprochement entre acteurs dans l'intérêt général du territoire. Une charte déontologique constitue le cadre légal et éthique dans lequel se développera le mécénat public.

## 12 mai 2023

### Contrat Local de Santé 2023-2027

Le Conseil a été marqué par la mise en œuvre de la troisième génération du Contrat Local de Santé pour la période 2023-2027. Cet outil de contractualisation, réunissant les Agences Régionales de Santé, les collectivités locales et les partenaires institutionnels locaux compétents en matière de santé, permet d'envisager de façon collective des objectifs prioritaires en pré-

vention et promotion de la santé et de mettre en œuvre des actions de santé publique et environnementale adaptées aux besoins des populations du territoire.

### Engagement en faveur du sport/santé

L'Eurométropole apporte son soutien aux communes et aux associations locales. Plusieurs aides sont apportées pour les communes gestionnaires de plan d'eau de baignade, pour la création d'agrès en lien avec les Vitaboucles ou pour des manifestations sportives locales.

### Création d'une base de loisirs aquatique

Le Conseil a acté la création d'une base de loisirs aquatique au droit du plan d'eau du lac Achard, en complément de l'offre existante de baignade gratuite. Celle-ci sera en fonction pour la période estivale et proposera diverses structures ludiques.

### Restructuration du Stade la Meinau

Le Conseil a abordé le projet de restructuration de l'emblématique Stade de la Meinau, qui s'inscrit dans un périmètre plus large que l'équipement en repensant ses abords et ses accès. Le projet fait la part belle aux mobilités actives et à la sobriété énergétique des bâtiments. Il octroie également une part significative d'emplois solidaires dans les prochains travaux. Un groupement de commande Eurométropole-Racing sera créé pour permettre une optimisation dans la gestion des entreprises intervenant sur le futur chantier.

### Logistique urbaine

Le Conseil de l'Eurométropole s'est penché sur la feuille de route 2023-2050 concernant la logistique urbaine. Axée sur une logistique durable et décarbonnée, elle fixe les objectifs et les actions de la collectivité en la matière. Il s'agit par exemple de valoriser les atouts de la métropole, et notamment sa logistique fluviale ou bien de développer une filière cyclo-logistique.

### Renouvellement de partenariats

Le Conseil a été l'occasion de renouveler divers partenariats de la collectivité : avec la chambre d'agriculture et Bio Grand-Est. L'objectif est de favoriser une agriculture de proximité et les circuits courts avec le CNRS et l'Université de Strasbourg dans le cadre d'une "Zone atelier environnementale urbaine". Cela va permettre de parfaire les connaissances et recherches sur les thématiques de la nature en ville, du climat, des énergies ou encore de la pollution de l'air.

# La Mairie de Fegersheim adhère à un dispositif intitulé « contrat urgence titres »



**Pour délivrer des cartes d'identités et des passeports, les communes doivent être équipées d'une station d'enregistrement permettant de collecter les empreintes numérisées du demandeur.**

Sur les 514 communes du Bas-Rhin, seulement 32 (dont Fegersheim) sont équipées d'un tel dispositif.

Aussi, pour **faire face à la demande de titres d'identités**, qui ne cesse d'augmenter, l'Etat ouvre de nouveaux guichets et sollicite les municipalités déjà habilitées à traiter les dossiers.

**Faire plus et mieux avec les moyens existants**, tel est l'objectif du « contrat urgence titres » signé récemment entre la Mairie de Fegersheim et la Préfecture.

Ce dispositif a pour but **d'inciter les communes à s'organiser pour augmenter de 20% le nombre de rendez-vous pour les cartes d'identités et les passeports** sur la période critique de mai/juin par rapport à la période de référence (janvier/février). Une **prime de 4000€** sera versée en fonction des résultats obtenus.

**Pour atteindre cet objectif, la commune de Fegersheim a décidé :**

- **d'organiser un surbooking** des rendez-vous pendant les jeudis de mai et juin,
- **d'ouvrir la Mairie les vendredis après-midi de 12h30 à 15h**, uniquement pour les rendez-vous cartes d'identité et passeport.

Grâce à l'ouverture de 138 rendez-vous complémentaires, plus de 900 rendez-vous ont été réservés pour les mois de mai et juin. Or, pour atteindre les 20% il faut traiter 833 dossiers sur cette période.

**Rien qu'en mai, 485 demandes ont été traitées, ce qui correspond à une augmentation de 41% par rapport à janvier.**

**Un grand merci aux agents d'accueil qui se sont mobilisés avec enthousiasme et motivation face à ce défi !**

## APPEL À MANIFESTATION

# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le premier Conseil municipal des enfants de Fegersheim a été élu en automne 1996. Depuis, les mandatures se sont succédées...

La municipalité souhaite mettre en lumière cette instance de participation citoyenne, ayant pour but d'initier les enfants à la vie politique pour en faire des citoyens avertis.



**Aussi, si vous avez été membre du Conseil municipal des enfants de Fegersheim, signalez vous auprès de la Mairie ( [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr) / 03 88 59 04 59).**

**Nous serions ravis de recueillir des fonds documentaires, photos et témoignages.** Cela nous permettra de réaliser un projet d'exposition numérique accompagné d'une vidéo, visant à mettre en avant cette instance démocratique qui a déjà plus de 25 ans !

# Réaménagement des rues autour des écoles de Fegersheim

Les rues Oberwiller, de l'École, du Maréchal des Logis Gill cristallisent depuis plusieurs années des problématiques liées au stationnement et à la circulation, avec un fort enjeu de sécurisation à proximité des écoles au centre de Fegersheim : maternelle Tomi Ungerer et élémentaire Marie Hart.

Face à ce constat, un groupe de travail a été constitué. Il avait pour mission de répondre aux objectifs suivants :

- Permettre une circulation apaisée pour l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes et automobilistes),
- Sécuriser l'accès à l'école, à l'Espace Jeunes et au futur périscolaire pour les enfants, les accompagnants et le personnel,
- Organiser le stationnement de manière cohérente,
- Permettre à chaque riverain d'entrer et de sortir de sa propriété en toute sécurité,
- Promouvoir les déplacements doux et le bien vivre ensemble.

Pour mener à bien ce projet, une réunion publique s'est tenue avec les riverains le 1er septembre 2022. L'option retenue focalise la zone de rencontre autour des écoles. Le reste étant requalifié en zone 30.

Ce projet, dont le succès est conditionné aux bons comportements citoyens, s'inscrit dans une démarche globale. En effet, un réaménagement autour de l'école maternelle Louise Scheppeler à Ohnheim a été réalisé lors la rentrée de septembre 2022. La prochaine étape sera de réfléchir à une amélioration de la sécurité autour de l'école élémentaire Germain Muller à Ohnheim.

## Focus sur la zone de rencontre :

Les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons, les cyclistes et les automobilistes.



## L'essentiel à retenir sur la zone de rencontre :

- Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les cyclistes, qui ont la priorité sur les automobilistes.
- Tous les véhicules peuvent y circuler (voitures, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20km/h.
- Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.
- Le double-sens cyclable est instauré dans les voies à sens unique (sauf dispositions contraires).
- Les entrées et les sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagée de façon cohérente.

## Règlementation :

Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.

## Focus sur la zone 30 :

Les zones 30 contribuent plus globalement à sécuriser l'espace public en réduisant la vitesse des véhicules motorisés, et donc à améliorer la cohabitation entre tous les usagers.

Elles favorisent ainsi la pratique du vélo et de la marche. Par ailleurs, en rendant les rues plus sûres et accueillantes, elles améliorent aussi la qualité de vie des résidents.



## L'essentiel à retenir sur la zone 30 :

- Dans cet espace, les piétons n'ont pas la priorité sur les véhicules motorisés.
- La vitesse est limitée à 30 km/h.
- Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes (sauf exception).
- Sauf s'il existe un passage piéton à moins de 50m, les piétons peuvent traverser en tout point de la chaussée après s'être assurés de pouvoir le faire en toute sécurité.
- Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et un marquage au sol.
- Le stationnement se fait dans le respect du code de la route, sauf si des cases sont matérialisées.

**Vous voulez nous aider à réfléchir sur les prochains aménagements autour de l'école élémentaire Germain Muller, alors signalez-vous à [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr) / 03 88 59 04 59**

TRAVAUX ? RECHERCHE D'UN  
LOGEMENT ? CONSEILS PRATIQUES,  
JURIDIQUES OU RÉGLEMENTAIRES ?

## LES BESOINS EN MATIÈRE D'HABITAT SONT MULTIPLES ET VARIÉS !

**L'Eurométropole de Strasbourg souhaite mieux vous renseigner sur les thématiques de l'habitat et travailler à la mise en place d'un nouveau guichet de renseignement.**

Ce questionnaire permettra de mieux identifier vos besoins et les difficultés que vous rencontrez pour trouver des informations dans le secteur du logement.

### ■ Présentation de la démarche et des enjeux

Le secteur de l'habitat est un secteur qui se caractérise par une multitude d'acteurs, des sources d'informations et des dispositifs d'aides divers. Les besoins en matière d'habitat sont également variés (recherche de logement, travaux d'amélioration ou de rénovation, accession à la propriété, conseils juridiques ou réglementaires...).

Cette diversité peut complexifier la recherche d'informations, l'identification des bons interlocuteurs.

Les organismes-conseil et les dispositifs d'aides disponibles sur le territoire sont souvent méconnus ou peu mobilisés par les habitants.

**AIDEZ-NOUS À ÉLABORER UN GUICHET**

**QUI RÉPONDE À VOS BESOINS !**

**RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE !**

**En ligne jusqu'au 15 septembre**

[participer.strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu)

<https://stras.me/consultation-logement>



Pour toutes ces raisons, le service Habitat de l'Eurométropole de Strasbourg souhaite mettre en place un nouveau guichet de renseignement dans le secteur du logement.

L'objectif est de faciliter l'accès aux informations, de répondre plus efficacement à vos questions et de mieux divulguer les dispositifs d'aides existants sur les thématiques du logement.

### ■ Objectifs de la consultation

Dans la perspective de l'élaboration et du déploiement de ce nouveau guichet d'informations, ce questionnaire doit nous aider à identifier vos besoins et à mieux comprendre les difficultés rencontrées.

Vos réponses nous aideront à élaborer un guichet répondant à vos besoins.

### ■ Le calendrier de la consultation

**Jusqu'au 15 septembre 2023** questionnaire en ligne.

**Décembre 2024** partage des résultats de la consultation sur

[participer.strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu)



**LOGEMENT  
COMMENT  
MIEUX VOUS  
INFORMER ?**

**RÉPONDEZ AU  
QUESTIONNAIRE  
EN LIGNE**

sur [participer.strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu)  
du 15 mai au  
15 septembre 2023

# Fegersheim accueille le dispositif Carava'nage

## Carava'nage c'est quoi ?

Un bassin mobile d'une surface d'environ 15m<sup>2</sup> réservé à l'apprentissage de la natation. Ce dispositif est proposé par l'Euro-métropole de Strasbourg. Il est situé au Centre Sportif et Culturel (17a rue du Général de Gaulle à Fegersheim).

## Quels sont les objectifs du dispositif ?

- Apprendre à se sauver, dès le plus jeune âge, en cas de chute dans l'eau.
- Mieux appréhender le milieu aquatique et surmonter sa peur de l'eau.
- Mieux connaître les risques et les bons réflexes pour lutter contre les noyades.
- Profiter d'activités de détente et d'un peu de fraîcheur.
- Aller au plus près des publics éloignés des lieux d'apprentissage de la natation.
- Informer sur l'offre d'activités dans les piscines et faire découvrir les équipements aquatiques.

## Quelles sont les séances proposées ?

### Du 24 juillet au 28 juillet

- Pour les enfants de 4 à 6 ans : Accueil à la journée de 8h à 18h. La présence sur la semaine est obligatoire.
- Pour les enfants de 6 à 8 ans : Cycle de 5 séances, du lundi au vendredi, de 16h à 16h45. Le suivi des 5 séances est obligatoire. 6 places sont disponibles sur la semaine.
- Pour les jeunes et adolescents de 9 à 17 ans : cycle de 4 séances, du lundi au vendredi (hors mercredi), de 17h à 17h30. Le suivi des 4 séances est obligatoire. 5 places sont disponibles sur la semaine.
- Pour les adultes de plus de 18 ans : Cycle de 4 séances, du lundi au vendredi (hors mercredi) de 17h30 à 18h. Le suivi des 4 séances est obligatoire. 5 places sont disponibles sur la semaine.

### Du 31 juillet au 4 août

- Pour les enfants de 4 à 6 ans : Accueil à la journée de 8h à 18h. La présence sur la semaine est obligatoire.
- Pour les enfants de 6 à 8 ans : Cycle de 5 séances, du lundi au vendredi, de 16h à 16h45. Le suivi des 5 séances est obligatoire. 6 places sont disponibles sur la semaine.
- Pour les jeunes et adolescents de 9 à 17 ans : cycle de 4 séances, du lundi au vendredi (hors mercredi), de 17h à 17h30. Le suivi des 4 séances est obligatoire. 5 places sont disponibles sur la semaine.
- Pour les adultes de plus de 18 ans : Cycle de 4 séances, du lundi au vendredi (hors mercredi) de 17h30 à 18h. Le suivi des 4 séances est obligatoire. 5 places sont disponibles sur la semaine.



## Informations utiles



### Tarifs :

Pour les enfants âgés de 4 à 6 ans, les tarifs varient selon le quotient familial. Le forfait semaine va de 71,40€ à 88,20€.

Pour les personnes âgées de 6 ans et plus, le dispositif est gratuit.

### Équipement à prévoir :

Maillot de bain et crème solaire. Accès possible à des vestiaires et à des douches.

### Inscriptions :

Pour les enfants de 4 à 6 ans, le retrait du dossier d'inscription doit se faire :

Le mercredi au centre de loisirs Mini Pot'City situé à la Ruche au 5 rue de l'Eglise à Fegersheim.

Par mail à [mini-potcity@opal67.org](mailto:mini-potcity@opal67.org)

Pour les personnes âgées de 6 ans et plus, les inscriptions doivent se faire auprès de l'Espace Jeunes : [animation.jeunes@fegersheim.fr](mailto:animation.jeunes@fegersheim.fr)

### Séniors :

Des séances de natation s'inscrivant dans le cadre du dispositif Carava'nage seront aussi proposées aux résidents de l'EHPAD le Gentil'home les mercredis 26 juillet et 2 août de 17h à 17h30.



# Les bons réflexes à adopter pendant la canicule

Avec l'été, les risques de canicule sont nombreux.

L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée, pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications. Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

**En cas de malaise, appelez le 15**

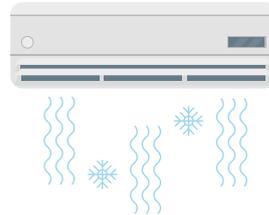
## QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE ?



**BUVEZ DE L'EAU SANS ATTENDRE D'AVOIR SOIF**



**ÉVITEZ LES SODAS, LES AUTRES BOISSONS SUCRÉES, ET NE BUVEZ PAS D'ALCOOL**



**GARDEZ LE CORPS AU FRAIS**



**PORTEZ DES HABITS AMPLES, LÉGERS, CLAIRS. PRÉFÉREZ LE COTON QUI LAISSE PASSER L'AIR ET ABSORBE LA TRANSPIRATION**



**PRENEZ RÉGULIÈREMENT DES DOUCHES FRAÎCHES (MAIS PAS FROIDES)**



**PENDANT LES HEURES LES PLUS CHAUDES, REPOSEZ-VOUS, DANS UN LIEU FRAIS**



**ÉVITEZ LES EFFORTS PHYSIQUES**



**PRENEZ SOIN DE VOS PROCHES ET GARDEZ CONTACT AVEC LES PERSONNES FRAGILES QUI VOUS ENTOURENT**



## PLAN CANICULE

Pour répondre aux recommandations du plan canicule, la commune de Fegersheim élabore un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de forte chaleur, afin de leur venir en aide si nécessaire. Si vous avez plus de 65 ans, vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif institué dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence pour prévenir les risques exceptionnels, en retournant ce questionnaire confidentiel à l'adresse suivante :

**MAIRIE DE FEGERSHEIM - 50 RUE DE LYON - 67640 FEGERSHEIM**

En marge du registre, la commune de Fegersheim met en place une **ligne téléphonique d'urgence** disponible 24h/24h\* qui permet aux personnes vulnérables de demander de l'aide :

**06 17 59 28 17**

*\* dispositif valable uniquement en période de canicule.*

NOM : .....

PRÉNOM : .....

NÉ(E) LE : .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : .....

SITUATION DE FAMILLE :  SEUL(E)  EN COUPLE  EN FAMILLE

DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES LIÉES À :

L'ISOLEMENT  L'HABITAT  AU DÉPLACEMENT

AUTRES : .....

### PERSONNE(S) À CONTACTER EN CAS DE NON RÉPONSE

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : .....

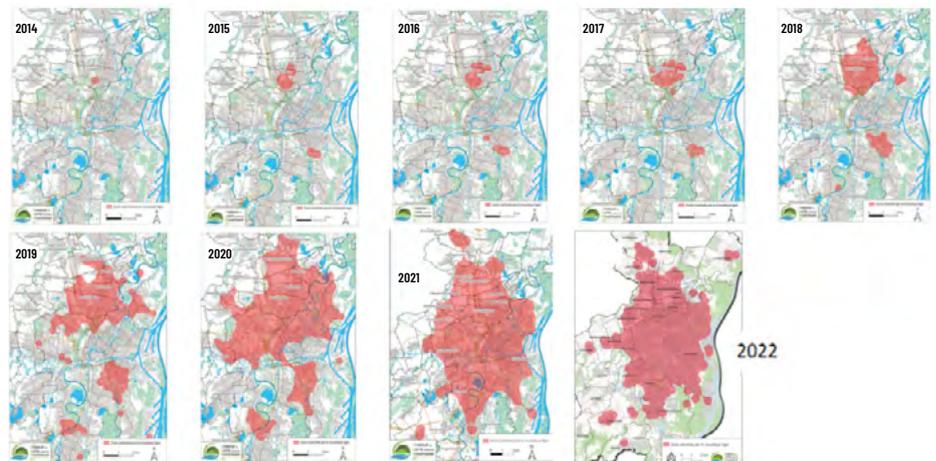
# Haro sur le moustique-tigre

Le moustique-tigre est originaire d'Asie du Sud Est. Il a profité de la mondialisation, des échanges pour se déplacer et arriver en France en 2004. Tout d'abord repéré en 2014 à Schiltigheim, il s'est par la suite propagé aux communes limitrophes. Cette propagation est nette et en constante évolution comme le montre la figure ci-dessous.

## Les principales caractéristiques du moustique-tigre

- Il est **très petit** (taille d'une pièce de 1 centime),
- Il **pique toute la journée** (contrairement au moustique), mais avec un pic d'agressivité au lever du jour et au crépuscule,
- Il est **silencieux** lorsqu'il vole ce qui fait que son approche est sournoise,
- Il est **urbain**, c'est-à-dire qu'il préfère les villes, et se déplace très peu (150 à 200m du lieu de naissance). On le retrouvera **très peu ou pas du tout dans les campagnes**,
- Il **véhicule des maladies** pouvant être potentiellement grave voire mortelles telles que le Chikungunya ; la fièvre Zika ou encore la dengue, toutes des arboviroses,
- L'agent pathogène sont des **virus à ARN** qui engendrent des symptômes. Ces maladies ne se transmettent pas de personne à personne par l'intermédiaire de la piqûre d'un moustique infecté,
- Avec l'accélération du **réchauffement climatique**, on a observé un **raccourcissement du cycle de vie** du moustique-tigre (moins d'une semaine entre la ponte et l'envol de l'adulte contre 10 jours auparavant).

## Évolution de l'infestation sur le territoire eurométropolitain depuis 2014



## Traitement de démoustication

Sans cas avéré de dengue, il n'est pas prévu de campagne de démoustication parce qu'elle serait trop impactante sur la faune. En effet, les moustiques non-tigre, qui en seraient également victimes, représentent un maillon essentiel de la chaîne alimentaire notamment pour les oisillons.

Même si aucun cas autochtone de dengue (personne infectée sur le territoire de l'Eurométropole) n'a été signalé ces dernières années, **il faut tout de même rester vigilant et prévoyant.**

À savoir qu'un cas de dengue importé à Strasbourg en 2022 avait nécessité un traitement de démoustication nocturne de grande ampleur par aérosol biocide dans deux quartiers fréquentés de Strasbourg. Le risque épidémique n'est plus à exclure (65 cas autochtones d'arboviroses en France répartis en 9 foyers).

## Comment se protéger des piqûres ?

- Utiliser des **produits répulsifs cutanés** (avec précaution pour les enfants et les femmes enceintes),
- Privilégier les **vêtements amples, couvrants et clairs**,
- Utiliser des **moustiquaires**.

## Mesures à mettre en place ; des gestes simples mais impératifs

Le moustique tigre vit environ un mois et peut pondre jusqu'à 500 œufs. Les larves n'ont besoin que de quelques millimètres d'eau et d'une semaine pour se développer. **Sans eau, pas de moustique !**

De mai à octobre, il faut donc **empêcher absolument le moustique tigre de pondre dans l'eau**. Et pour cela, chacun à un rôle à jouer, avec des gestes simples qui doivent devenir automatiques.

- Dans les jardins, sur les balcons, les terrasses et dans tous les espaces extérieurs, il faut soit **recouvrir d'une moustiquaire tous les contenants d'eau** (même ceux à très faible capacité), **soit les vider totalement**.

Sont concernés les coupelles et les pots de fleurs, mais aussi les pieds de parasols, les plis de bâches, les brouettes, les seaux, les arrosoirs, les caisses, les cendriers, les poubelles, les jouets, les gamelles pour animaux, les boîtes de conserves, les barquettes, les objets divers entassés ou les déchets...

- Il faut aussi **entretenir et curer les gouttières de toit, les siphons, les pompes de relevage, les systèmes d'arrosage et les piscines**. Et bien couvrir de façon hermétique les récupérateurs d'eau, les cuves, les fûts et les bidons...



- Pour les récipients qu'il n'est pas possible de vider, **ils peuvent être remplis de sable**.

- Les **récipients laissés pour désaltérer les oiseaux ou les abeilles** en période estivale, devront être **vidés et frottés** (les œufs de moustique s'accrochent aux parois) tous les 4 jours.

Signalons que **tout un chacun peut être mis en demeure**, par le Maire, de **supprimer les eaux stagnantes** susceptibles de constituer un gîte larvaire potentiel avec à la clé **une amende potentielle de 450€** si inaction de la part du propriétaire.

À noter que **l'éclairage des villes est également un facteur aggravant** puisque le moustique-tigre affectionne la lumière artificielle qui allonge artificiellement la durée de la journée

## Tout savoir sur le moustique tigre

- **Signaler la présence d'un moustique tigre et s'informer :**

[www.signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/](http://www.signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/)

- **Acquérir les gestes réflexes de prévention :**

[www.alsace.eu/aides-et-services/environnement/le-moustique-tigre-lutter-contre-sa-propagation/](http://www.alsace.eu/aides-et-services/environnement/le-moustique-tigre-lutter-contre-sa-propagation/)

- **Informations relatives à sa présence sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg :**

[www.strasbourg.eu/moustique-tigre-soyons-tous-attentifs](http://www.strasbourg.eu/moustique-tigre-soyons-tous-attentifs)

- **Informations épidémiologiques et connaître les maladies potentiellement transmises à l'homme par le moustique tigre :**

[www.grand-est.ars.sante.fr/moustique-tigre-et-maladies-vectorielles](http://www.grand-est.ars.sante.fr/moustique-tigre-et-maladies-vectorielles)

- **Informations entomologiques relatives au moustique tigre :**

[www.slm67.fr](http://www.slm67.fr)

## Apprendre en s'amusant !

- **Télécharger le jeu de chasse au trésor « chasser le moustique tigre »**

[www.moustigre.org/download/halte-au-moustique-tigre/](http://www.moustigre.org/download/halte-au-moustique-tigre/)

- **Tester ses connaissances avec un quizz de l'entente interdépartementale de démoustication (E.I.D.) ou accéder à un jeu interactif en ligne ou encore se mettre dans la peau d'un moustique**

[www.des-moustiques-action.fr/](http://www.des-moustiques-action.fr/)

*Les liens ci-contre vous permettront d'avoir les informations complémentaires sur ce moustique et vous permettront également de signaler sa présence.*





# Les bienfaits du tennis de table sur la santé

## exemples des maladies neurodégénératives

Par **Christian Bronner**, chercheur Inserm et adjoint à l'urbanisme et à la santé, **Gilles Garreau**, Président de l'association de tennis de table de Fegersheim et Conseiller municipal.

**Les bienfaits du sport sur la santé ne laissent plus la place au moindre doute à en juger par le nombre d'études publiées sur ce sujet. Néanmoins, on peut se poser la question : Y a-t-il des sports plus spécifiquement adaptés à des pathologies bien précises ?**

Il semblerait que oui, puisque durant ces dernières années semble émerger l'idée de bienfaits du tennis de table sur quelques maladies neurodégénératives, notamment la maladie d'Alzheimer et la maladie de Parkinson.

Aujourd'hui, la maladie d'Alzheimer est la plus fréquente des maladies neurodégénératives. En France, plus d'un million de personnes sont atteintes par cette maladie.

En 2040, on estimera que ce chiffre passera la barre des 2 millions (source Inserm). Même si la maladie frappe le plus souvent des personnes âgées (près de 15% des plus de 80 ans), elle peut également survenir beaucoup plus tôt avec 2% de la population qui serait atteinte avant l'âge de 65 ans.

La deuxième maladie neurodégénérative derrière la maladie d'Alzheimer est la maladie de Parkinson. La France compte environ 200 000 personnes atteintes de cette pathologie (source Inserm et fondation pour la recherche médicale) et 25 000 nouveaux cas sont diagnostiqués par an, dont 83 % sont diagnostiqués après 50 ans.

À entendre les spécialistes de la médecine du sport, la pratique du ping-pong n'aurait que des effets bénéfiques. On avance même que ce sport serait le meilleur sport cérébral du monde. En effet, il est très aérobique et fait

appel à de nombreuses zones du cerveau simultanément. Ce sport ménage également les articulations, aide à développer la force, la vitesse et l'agilité sans risquer de graves blessures. Dans le même ordre d'idées, le tennis de table stimule la vivacité d'esprit et la concentration, développant ainsi l'acuité mentale. Il ne faut pas oublier le lien social qu'il crée, ce qui a tout naturellement un effet positif sur le mental.

Les études cliniques sur les effets bénéfiques du tennis de table sur les maladies neurodégénératives sont peu nombreuses. Une étude réalisée en 2020 démontre que l'entraînement au tennis de table est sûr et faisable, qu'il peut améliorer le contrôle de l'équilibre, le bien-être mental et le niveau d'activité physique pour des patients atteints de Parkinson.

Une autre étude, également publiée en 2020, a montré qu'un programme d'exercices de tennis de table est relativement sûr et peut améliorer les activités de la vie quotidienne ainsi que les symptômes moteurs chez les patients atteints de la maladie de Parkinson.

Bien que les études scientifiques soient peu nombreuses, un nombre croissant d'associations a franchi le pas pour s'engager dans cette voie. L'association France Alzheimer a lancé en octobre dernier une étude scientifique sur les bénéfices du tennis de table pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. En France, il existe un partenariat entre France Alzheimer et la Fédération de tennis de table. Le même type de partenariat existe entre l'association France Parkinson et la même fédération de tennis de table. Ainsi, pour bénéficier d'un encadrement sportif spécifique il faut se tourner vers cette Fédération pour obtenir tous les rensei-

gnements utiles, mais rien n'empêche de pratiquer ce sport chez soi, en famille, entre amis ou dans des associations non affiliées à la Fédération de tennis de table pour tirer tous les bénéfices de cette activité.

### Témoignage d'André, adhérent de l'association de tennis de table de Fegersheim

Pour illustrer cette tendance, nous avons recueilli le témoignage d'André qui pratique son sport favori dans l'association de ping-pong de Fegersheim non affiliée à la Fédération de tennis de table. André a toujours été très actif aussi bien d'un point de vue professionnel, convivial que sportif. Il est également grand bricoleur et jardinier pour ses loisirs. Bref, il préfère être actif que lézarder au fauteuil. André nous raconte qu'il est touché par la maladie de Parkinson depuis 2011. On l'écoute avec passion :

*« Le volley-ball, l'un de mes sports fétiches m'a permis de continuer à être actif malgré la maladie. Il y a 5 ans, j'ai dû arrêter le volley, car ce sport était trop brusque même en loisirs, en particulier les sauts. J'ai choisi alors de me tourner vers un sport que je ne connaissais pas : le tennis de table, tout d'abord à Lipsheim, une fois par semaine, puis rapidement à Fegersheim pour deux entraînements supplémentaires. Depuis quelques temps, je pratique également la pétanque pour compléter mon activité sportive. Je fais également beaucoup de déplacements à bicyclette, mais ce qui me plaît le plus, c'est le tennis de table et je me réjouis de me rendre aux entraînements.*

*« Ce sport loisir me convient bien car on joue beaucoup par réflexes. Depuis 5 ans, je trouve que j'ai fait beaucoup de progrès au tennis de table et je peux même, à l'occasion, faire profiter des joueurs moins expérimentés de mon expérience, ce qui est très valorisant pour moi. Il me semble que cette activité participe au ralentissement de la progression de ma maladie. Ce que je regrette un peu, c'est l'indisponibilité des salles d'entraînement pendant les périodes de vacances. La coupure de fin d'année (deux grosses semaines) a été difficile pour moi. »*



Borne aux armoiries des Rathsamhausen sans date à Fegersheim.  
© Photo Holderbach

↓ Borne de 1599 aux armoiries des Rathsamhausen à Fegersheim.  
©Photo Holderbach.



## Fegersheim-Ohnheim au Moyen Âge

Par Jean-Paul Lingelser

**L'histoire de Fegersheim au Moyen Âge est mal connue, car les archives ne livrent que peu de renseignements. Et peu d'historiens se sont aventurés sur ces terres arides et inconnues.**

Le couvent des bénédictines d'Eschau possédait des propriétés à Fegersheim et Ohnheim : un certain nombre de cours domaniales, appelées cours colongères et désignées en allemand par l'expression *Dinghof*. Les champs étaient cultivés par des paysans qui devaient payer au propriétaire un impôt appelé le *cens*, c'est-à-dire, une partie de leurs récoltes en nature.

La communauté villageoise assiste à trois plaids annuels de la cour domaniale. Ces plaids sont des assemblées au cours desquelles les coutumes de la cour sont prononcées, la justice rendue, les redevances fixées, les sentences prononcées.

Au *XVe* siècle, l'église paroissiale devenue vétuste nécessite d'importants travaux. Un conflit éclate entre la communauté de Fegersheim et Clara de Mulhouse, l'abbesse d'Eschau, le 20 juin 1450. Cette dernière refuse de financer les travaux alors qu'elle perçoit la dîme. Une commission d'arbitrage

est formée qui déboute les habitants de Fegersheim mais leur accorde un dédommagement en leur attribuant trois livres.

Le couvent d'Eschau connaît un important relâchement religieux au cours du *XVe* siècle. En 1525, la Guerre des Paysans achève le déclin, provoque de nombreux ravages et la dispersion des dernières moniales de l'abbaye d'Eschau qui vont demander le droit de bourgeoisie à Strasbourg. C'est la fin de l'abbaye bénédictine d'Eschau. Les biens sont repris par l'évêché de Strasbourg qui nomme à présent le curé de Fegersheim à la place de l'abbesse. À la mort du Schultheiss de la commune en 1539, s'est posée la question de la nomination de son successeur, ce droit ayant appartenu lui aussi à l'abbesse.

C'est alors que les seigneurs de Rathsamhausen entrent en scène. Ce sont eux qui représentent l'autorité de tutelle. Leur pouvoir est important. Le ban de la commune possède un vestige remarquable avec une borne de 1599 portant les armoiries des Rathsamhausen. Une borne aussi ancienne et datée est très rare. Les seigneurs de Rathsamhausen-Ehenweier revendiquent le droit de nomination du Schultheiss. Les nobles de Rathsamhausen n'auront pas gain de cause et c'est encore l'évêque Guillaume de Honstein qui va désigner Peter Lütold comme Schultheiss de Fegersheim en 1540.

Grâce à la Chambre des contrats de Strasbourg, on arrive à connaître les différents Schultheiss de Fegersheim. De 1557 à 1559, Jörg Marx occupe cette fonction. C'est ensuite Peter Kuppen qui lui succède. En 1562, apparaît Marzloff Marx, un fils de Jörg Marx, une des plus vieilles dynasties de notables de la commune. Marzloff Marx est toujours en fonction le 25 février 1592<sup>1</sup>. Peu après, Engelhart Rietsch prend le relais et gardera en mains le bâton de Schultheiss, insigne de sa dignité, jusqu'au 15 novembre 1611<sup>2</sup>.

On découvre le nom des habitants d'Ohnheim, comme par exemple Theobald Sydelier, un bourgeois cité en 1545<sup>3</sup>, ou encore Hans Helffer bourgeois d'Ohnheim mentionné le 21 mars 1567<sup>4</sup>. C'est vers cette époque que se forment les patronymes comme celui de Hanns Mennels Jörg bourgeois de Fegersheim, cité avec son épouse Agnès le 30 mai 1560<sup>5</sup>. Plus tard, leur descendance apparaîtra sous le nom de Hansmaennel par la fusion de deux vocables.

L'existence d'un château est attestée entre l'Andlau et la Scheer, à la limite du ban d'Ichtratzheim. Il est occupé au *XVIe* siècle par Hanns Rudolf von Breiten-Landenberg. Mais son histoire est mal documentée.

1. Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (AVES), KS 279 f. 121. 2. AVES, KS 395 f. 348. 3. AVES, KS 53 f. 148. 4. AVES, KS 137 f. 193. 5. AVES, KS 104 f. 36.

# Retour sur le projet boîte à livres

## Stage de graffiti

Pendant les vacances d'avril, la CLEF et l'Espace Jeunes ont organisé **trois matinées de stage créatif pour s'initier à l'art du graffiti**. Accompagnés par l'artiste **Pisco Logik**, les jeunes ont participé à la **customisation des nouvelles boîtes à livres** de la commune.

## Retours sur le stage

Le stage a eu lieu du 25 au 27 avril. 8 jeunes y ont participé. Ils ont pris plaisir à **découvrir différentes techniques de graffiti** et à **customiser tous ensemble** les nouvelles boîtes à livres. Ils ont pu laisser libre cours à leur créativité et mettre en avant des messages et des valeurs qui leur tenaient à cœur.



## Changement d'emplacement des nouvelles boîtes à livres

Les nouvelles boîtes à livres changent d'emplacement : elles sont maintenant installées **devant l'école maternelle de Fegersheim et l'école maternelle d'Ohnheim**.

## Utilisation des boîtes à livres

Les boîtes à livres sont **libres d'accès et autogérées**. Chacun peut les utiliser. L'objectif est de **donner une seconde vie aux livres** que vous ne lisez plus.

Merci de **déposer uniquement des livres en bon état** et dont le contenu est **adapté au public des écoles** (albums, romans, documentaires, bandes dessinées).

## L'été à la CLEF

Pendant l'été faite le plein de livres, magazines, films et jeux grâce à **l'augmentation du quota de prêt** à la CLEF :



10 livres



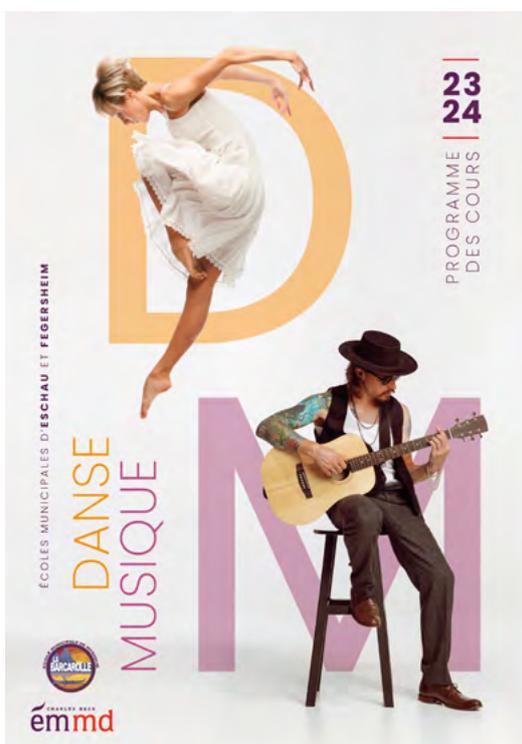
5 magazines



5 DVD pour 56 jours



2 jeux par famille pour 28 jours

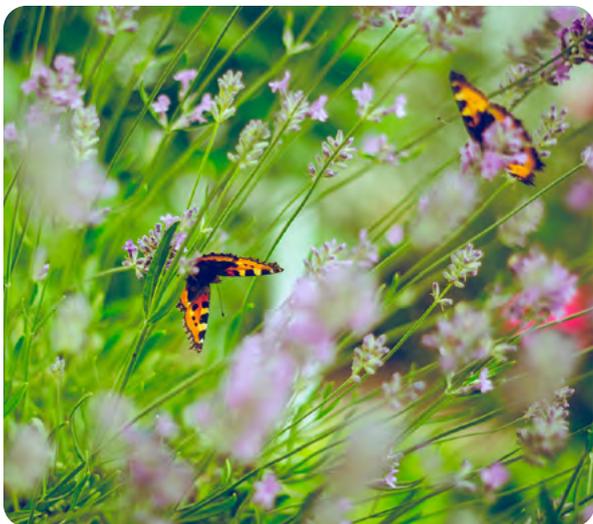


## École Municipale de Musique et de Danse

Les inscriptions à l'Ecole Municipale de Musique et de Danse sont ouvertes du **1<sup>er</sup> juin au 30 septembre**.

Plus d'infos en scannant le QR code suivant :





## Annulation du concours des maisons fleuries

**En raison d'un contexte de sécheresse la municipalité œuvre pour des pratiques plus responsables et sobres.**

De nombreuses actions sont entreprises pour préserver la ressource eau : limitation de l'arrosage, plantation de plantes moins gourmandes en eau...

Aussi, dans un souci de cohérence, le choix a été fait d'annuler le concours des maisons fleuries pour l'année 2023.

## Flash recrutement

**Des recrutements ont actuellement lieu au niveau de la commune de Fegersheim :**

Deux agents d'animation périscolaire pour encadrer les élèves des écoles élémentaires sur le temps de midi et du soir à compter de rentrée scolaire de septembre 2023, pour un temps de travail de 21h/semaine scolaire (pas de travail pendant les vacances). L'un des postes est basé à Fegersheim, l'autre à Ohnheim.

### Animateur du Relais Petite Enfance Intercommunal :

CDD d'un an à temps plein pour le compte des 4 communes : Fegersheim, Lipsheim, Eschau et Plobsheim. Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

### Peintre :

Agent technique polyvalent, poste basé à Fegersheim. À pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Retrouvez le détail des offres en scannant le QR code suivant :



## NATURE

### Ouvrez l'œil ! À Fegersheim, des fleurs poussent au travers du bitume

En effet, à la suite d'une initiative du service des espaces verts, des **pieds de murs ont été ensemencés avec un mélange de fleurs** sur différents sites : Mairie, CLEF, Église d'Ohnheim, École Germain Muller...

**Cette démarche vise à favoriser la nature en ville, pour permettre :**

- La régularisation naturelle de la température,
- La dépollution des sols, de l'air et de l'eau,
- Une prévention des inondations en contribuant à l'évacuation des eaux pluviales,
- L'amélioration du bien être individuel et collectif.

**Vous le voyez, à Fegersheim-Ohnheim, nous avons à cœur de vous offrir un cadre de vie agréable.**



## Quête annuelle des paroisses catholiques

**Le Conseil de Fabrique de l'église Saint Maurice et le Conseil de Gestion de l'église Saint Amand, ont pour mission d'organiser au mieux le bon fonctionnement des lieux de culte dont ils ont la charge. Ils supportent également les frais de fonctionnement du presbytère et du petit foyer.**

Comme en 2022, **cette année aura été particulièrement difficile**, en raison de **l'augmentation du coût de l'énergie** et de l'absence de bouclier tarifaire (réservé uniquement aux ménages).

À ce jour, les frais liés à l'électricité et au chauffage représentent plus de la moitié du budget de fonctionnement de nos paroisses. Ces charges sont financées par vos offrandes et dons à l'occasion des messes dominicales et de la quête annuelle.

Prochainement, les membres des deux Conseils distribueront dans votre boîte aux lettres une **enveloppe destinée à recueillir vos dons**.

**Un grand merci pour votre générosité et votre soutien** pour assurer l'accueil des paroissiens et le bon déroulement des offices religieux tout au long de l'année liturgique.

## AFF

**Les cours de sport reprendront, pour les enfants et les adultes dès le lundi 11 septembre 2023.**

À partir de la mi-juin, vous pouvez **demandez votre feuille d'inscription** auprès de l'association, ou la retrouver sur la **page Facebook de l'AFF**.

### PLUS D'INFOS

- 06 42 39 18 13
- [aff.fegersheim@gmail.com](mailto:aff.fegersheim@gmail.com)



## Journée européenne de la culture juive

**Après plusieurs années de travaux, et malgré les ralentissements liés au Covid 19, le cimetière juif de Fegersheim a fait peau neuve :**

Redressement des stèles renversées, recollement des plaques gravées, réalisation du collationnement et des prises de vues photographiques, numérotation des rangées permettant de localiser aisément les différentes stèles du cimetière...

### Visite guidée du cimetière juif

A l'occasion des journées européennes de la culture juive du 3 septembre 2023, vous aurez la possibilité de **découvrir ce lieu de 14h à 18h, grâce à une ouverture exceptionnelle**.

Aussi, les habitants de Fegersheim-Ohnheim et d'ailleurs pourront **faire ou refaire connaissance avec ce cimetière, constater l'aboutissement des travaux et se plonger dans l'histoire de la communauté juive locale**.

N'hésitez pas à participer aux **visites guidées gratuites** qui auront lieu à **14h, 15h, 16h et 17h**.

### ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE FEGERSHEIM-OHNHEIM

Philippe Antoine, Président  
 ■ [fego.patrimoine@gmail.com](mailto:fego.patrimoine@gmail.com)

# L'aïkido au bénéfice de nos enfants et adolescents



**L'Aïkido club de Fegersheim, riche de ses 35 années d'expérience, vient aujourd'hui nous montrer comment la pratique de cet art martial, contribue au développement des enfants et des adolescents.**

Aujourd'hui, l'objectif n'est plus d'orienter les pratiquants sur un seul axe, mais de développer des compétences propres, grâce à un bagage physique, moteur et émotionnel.

Par notre expertise, nous souhaitons donner des clés, non seulement pour se défendre, mais aussi pour gagner en confiance, dynamisme.

Notre but premier étant d'aider les pratiquants à se développer, autour du principe fondamental de l'Aïkido : harmonisation corps-esprit. **Cela est possible grâce aux nombreuses vertus que possède l'Aïkido :**

## Développement physique

La pratique de l'Aïkido implique des mouvements fluides, des rotations du corps et des chutes contrôlées. Elle favorise le dévelop-

pement de la coordination, de l'équilibre, de la force musculaire et de la flexibilité.

## Confiance en soi

Nous encourageons les enfants et les adolescents à prendre conscience de leur corps et de leurs capacités physiques. En apprenant à maîtriser les techniques et en les appliquant avec succès lors des entraînements, les pratiquants gagnent confiance en eux.

## Discipline et concentration

La pratique de l'Aïkido nécessite une concentration mentale et de la discipline. Sa pratique régulière aide à développer la concentration, le respect de règles de vie et une capacité à suivre des instructions.

## Gestion du stress

L'Aïkido apprend à garder son calme dans des situations stressantes. Les techniques enseignées favorisent la maîtrise de soi, l'apaisement des conflits et la résolution pacifique des problèmes.

Aussi, la discipline peut aider à faire face au stress et à l'anxiété, notamment par le biais de la respiration et la relaxation, qui sont bénéfiques pour réduire les tensions et favoriser un bien-être émotionnel.

## Respect et empathie

Notre enseignement est basé sur des principes de respect mutuel, de non-violence et de protection du partenaire. Les pratiquants apprennent à se respecter les uns les autres, à être attentifs aux besoins de chacun et à développer leur sens de l'empathie.



## Interaction sociale

La pratique se fait généralement en groupe, ce qui favorise les interactions sociales. Les enfants et les adolescents ont l'opportunité de rencontrer de nouvelles personnes, d'apprendre à travailler en équipe et peuvent développer des amitiés au sein du groupe.

Il est important de noter que ces avantages peuvent varier d'un individu à l'autre, et que l'expérience dépendra de nombreux facteurs tels que l'enseignant, l'environnement d'entraînement et le niveau d'engagement du pratiquant.

Cependant, l'Aïkido offre généralement une approche holistique du développement physique, mental et émotionnel, ce qui est sans aucun doute bénéfique pour les enfants et les adolescents.

### PLUS D'INFOS

Nicolas Romero, Président

- 06 25 24 26 78
- nicolaromero@gmail.com
- www.aikido-fegersheim.org
- Facebook : Aikido Fegersheim
- Instagram : @aikido\_feg



# Karaté Club Fegersheim

## STYLE WADO RYU

**DES COURS DE KARATÉ POUR TOUS LES ÂGES  
ET TOUS LES NIVEAUX.**

Que vous soyez un sportif actif ou que vous ayez la volonté de reprendre le sport, le club de karaté de Fegersheim propose des activités pour tous les âges et pour tous les niveaux autour de cet art martial.



### PLUS D'INFOS

Benoît Soccoja  
Président du Karaté club de Fegersheim

- karate.fegersheim@gmail.com
- 06 62 80 21 43

## WADO-RYU



### La section adulte vous ouvre ses portes !

La section adulte vous attend pour cette nouvelle saison, que vous soyez **débutant ou déjà gradé**, vous êtes les bienvenus au dojo. L'ambiance se veut sérieuse et conviviale à la fois.

En nous rejoignant, vous progresserez sur le **plan technique et mental**. N'hésitez pas à nous rencontrer pour des **cours d'essais gratuits durant le mois de septembre**, au 1<sup>er</sup> étage du Centre Sportif et Culturel.

### Les enfants et les babies, des valeurs montantes !

Chaque année, le club de Fegersheim initie vos enfants à cette discipline **dès l'âge de 4 ans** avec la section baby, puis la **section enfants à partir de 7 ans**.

**Des compétitions et des passages de grades** jalonnent leur parcours au fil des années pour en faire peut-être des maîtres du Karaté.

### Le Body Karaté monte en puissance !

Le Body Karaté, discipline sportive lancée par la Fédération Française il y a une vingtaine d'années, **allie fitness et mouvement du karaté**. Sur des musiques très toniques, vous effectuerez des **courtes chorégraphies martiales** mettant l'accent sur **l'endurance ou le travail cardio-vasculaire**.

Cette activité qui est **sans contact physique** va vous permettre d'expérimenter une **autre vision du fitness**. La musique devient votre partenaire et vous ressentez les sensations du combat tout en vous maintenant en forme et en bonne santé. Les séances sont dispensées avec une pédagogie sérieuse permettant d'éviter les blessures et de progresser au fil des cours.

**Fort de son succès, la section body-karaté sera heureuse d'accueillir de nouveaux membres. Les cours, s'adressent autant à un public féminin que masculin.**



## Rencontre avec Cécile Jacques, Directrice Générale de Osez Viager !

### Quel est votre parcours ?

**CJ** : Je suis docteur en biologie. J'ai travaillé dans la recherche quelques années avant de travailler près de 10 ans dans le transfert de technologies. J'ai ensuite travaillé pour une start-up qui avait pour mission de développer des traitements pour la myopathie de Duchenne.

Lors de mon congé maternité, j'ai réfléchi à une reconversion professionnelle pour donner encore plus de sens à mon travail. J'ai toujours eu un attrait pour l'immobilier. Aussi, j'ai décidé de m'orienter vers le viager. Certes, il s'agit d'un marché de niche (1% des ventes immobilières), mais il y a une réelle vocation sociale.

### Comment travaillez-vous ?

**CJ** : J'ai créé l'entreprise « Osez Viager » en mars 2023 avec mon conjoint Emmanuel Poteaux. Notre objectif est d'aider les seniors à vivre mieux leur retraite grâce au viager. Quand des personnes sont intéressées par la vente en viager, nous nous rendons chez elle pour bien leur expliquer ce qu'est le viager et faire ce que l'on appelle "la découverte vendeur". L'objectif est de bien connaître les besoins du client, afin de lui proposer le type de viager le plus intéressant pour lui. Lors de cette première visite nous procédons également à la visite du bien pour en dresser l'estimation qui sera remise lors d'une seconde rencontre, avec l'étude viagère personnalisée. S'ils sont satisfaits, les biens seront mis en vente via différents canaux de diffusions. A savoir que les biens proposés à la vente se trouvent essentiellement sur le secteur alsacien.

Nous sommes encore présents après la signature chez le notaire : nous nous occupons de la ré-indexation de la rente chaque

année et de régler tout problème éventuel, mais ils sont très rares.

### Quelles sont les valeurs de votre entreprise ?

**CJ** : Notre entreprise accorde beaucoup d'importance à :

**La Liberté** : Nous sommes là pour vous guider et vous accompagner dans votre projet à votre rythme.

**La réactivité et la disponibilité** : Nous répondons dans les 24 heures à vos demandes, hors week-end et jours fériés. Nous nous engageons à vous accorder tout le temps nécessaire pour la réalisation de votre projet.

**L'environnement** : Nous mettons tout en œuvre pour réduire notre empreinte carbone et nous investissons une part de nos honoraires dans la plantation d'arbres.

### Comment souhaitez-vous voir évoluer votre entreprise ?

**CJ** : À terme, mon conjoint et moi-même, souhaitons nous consacrer pleinement à notre entreprise.

Puis, nous aimerions élargir le secteur géographique des biens que nous proposons, et pourquoi pas créer un réseau de franchise... !

**La commune de Fegersheim souhaite à Cécile Jacques et Emmanuel Poteaux beaucoup de réussite dans ce nouveau projet.**



#### PLUS D'INFOS OSEZ VIAGER

- 22 rue des Iris
- 06 99 83 92 53
- cecile.jacques@osez-viager.fr
- www.osez-viager.fr

## ZOOM SUR LE VIAGER

### ■ Qu'est-ce que le viager ?

Le viager est un type de vente immobilière permettant à un vendeur, de transformer son patrimoine immobilier en liquidités, que ce soit par le biais d'un capital important et/ou d'une rente viagère à vie, tout en restant vivre chez lui s'il le souhaite. C'est en quelque sorte une façon d'hériter de soi-même afin de profiter pleinement de la vie.

### ■ Pourquoi dit-on qu'acheter en viager est un acte solidaire, éthique et responsable ?

Le viager permet souvent au vendeur de rester chez lui dans de meilleures conditions, de ne pas être déraciné et de ne pas changer ses habitudes. En effet, de nombreuses personnes vendent en viager pour avoir un complément de retraite et ainsi améliorer leur qualité de vie.

### ■ Les principaux types de viager :

**Le viager occupé** : Le viager occupé vous permet de continuer à vivre dans votre bien tout en recevant un revenu complémentaire. Vous avez le droit de rester dans votre habitation autant de temps que vous le souhaitez, grâce au Droit d'Usage D'Habitation.

De plus, les charges qui incombent à un propriétaire, sont alors prises en charge par l'acheteur (taxe foncière, gros travaux...).

**Le viager occupé sans rente** : Comme le viager occupé classique, ce type de viager vous permet de continuer à vivre dans votre bien durant toute votre vie, mais au lieu de recevoir une somme à la signature de l'acte (un bouquet) puis une rente mensuelle à vie, vous percevrez une seule fois un capital important sans rente.

**Le viager libre ou le viager libre loué** : Dans un viager libre, le bien est libre de toute occupation par ses propriétaires mais il peut être occupé par un locataire. Ce type de vente permet de se libérer des soucis d'une location (impayés, vacances locatives, travaux...), tout en percevant une rente mensuelle supérieure au loyer.

### ■ Comment est indexée la rente ?

En général, pour un viager occupé on utilise l'indice des prix à la consommation qui reflète le coût de la vie et qui suit donc l'inflation, alors que pour un viager libre on utilise l'indice de référence des loyers.

## Bâti Dépannage

### Rencontre avec Nicolas Weiskopf, gérant de Bâti Dépannage

#### Quel est votre parcours ?

**NW :** Après l'obtention d'un CAP d'installateur sanitaire, j'ai exercé pendant 6 ans ma profession dans diverses entreprises. Puis en 2013, j'ai décidé de créer Bâti Dépannage.

#### Quels services proposez-vous ?

**NW :** Bâti Dépannage est une entreprise qui intervient sur l'ensemble du territoire du Bas-Rhin. Notre offre s'adresse aux particuliers, mais nous avons aussi pour habitude de travailler avec des architectes. Le cœur de notre activité est la rénovation des salles de bain. Aussi, nous sommes en mesure de réaliser des installations sanitaires, du carrelage et même de mettre en place un système de chauffage.

Les activités de dépannage restent occasionnelles, comme elles sont difficilement conciliables avec un planning de chantiers établi en amont.



#### Vous êtes à la recherche d'un apprentissage dans le cadre d'un CAP installateur sanitaire ?

N'hésitez pas à envoyer un CV et une lettre de motivation à : [weis\\_nikos@hotmail.fr](mailto:weis_nikos@hotmail.fr)

Nicolas Weiskopf se fera un plaisir de transmettre son savoir dès septembre 2023.

#### PLUS D'INFOS

BÂTI DEPANNAGE  
Nicolas Weiskopf

- 28 rue des Vosges, 67640 Fegersheim
- 06 28 58 48 08
- [weis\\_nikos@hotmail.fr](mailto:weis_nikos@hotmail.fr)
- Facebook: Bati Depannage

#### Comment se déroule un projet ?

**NW :** J'ai pour habitude de procéder en six étapes : **1.** Prise de contact avec le client ou l'architecte pour parler du projet de rénovation de salle de bain / **2.** Premier rendez-vous sur site afin d'évaluer les contraintes techniques / **3.** Chiffrage du projet / **4.** Prise de contact avec les fournisseurs pour définir les éléments composant la salle de bain / **5.** Réactualisation du devis en se basant sur le matériel sélectionné / **6.** Intervention.

#### Comment souhaitez-vous voir évoluer votre entreprise ?

**NW :** J'ai à cœur que le travail reste qualitatif et que l'activité se poursuive au même rythme.



## BTP Distribution

### Rencontre avec Maxime Guth, Chef de l'agence de Fegersheim

BTP Distribution existe depuis 2001 et s'implante en 2003 à Fegersheim. Aujourd'hui, l'entreprise qui fait partie du groupe SAMSE, compte 10 agences en Alsace, Lorraine et Bourgogne.

#### Qu'est-ce que BTP DISTRIBUTION ?

**MG :** Il s'agit d'une agence de négociation de produits pour les travaux publics. L'entreprise est aussi spécialisée dans les techniques du béton. Aussi, notre offre est essentiellement à destination des professionnels. Mais, certains produits comme les coffrages, le ciment et l'outillage s'adressent aussi aux particuliers.

#### Qu'est-ce qui distingue BTP DISTRIBUTION de ses concurrents ?

**MG :** BTP DISTRIBUTION est spécialisée dans

son secteur d'activité. Aussi, nous sommes capables de proposer des produits spécifiques, qui n'existent pas dans des enseignes généralistes, et à des prix attractifs. Nous avons également à cœur d'accompagner au mieux les clients dans leurs achats grâce à une forte réactivité, un service exemplaire (préparation des commandes à l'avance), et des commerciaux dotés d'une réelle expertise technique.

#### Pourquoi vous êtes-vous implantés à Fegersheim ?

**MG :** Dès le départ, il était important de couvrir l'Alsace du nord au sud. La commune de Fegersheim en étant proche de Strasbourg, de l'Allemagne et d'infrastructures routières dispose d'une position géographique stratégique.

#### Quelles sont les spécificités du site de Fegersheim ?

**MG :** Actuellement, le site de Fegersheim dispose d'un volume de stock de 12 000 m<sup>2</sup> et de 15 salariés exerçant des métiers variés : Magasiniers-caristes, vendeurs au comptoir, approvisionneur, commerciaux sédentaires et itinérants.

#### Quelles sont les valeurs de BTP DISTRIBUTION ?

**MG :** BTP DISTRIBUTION souhaite être une entreprise dans laquelle il fait bon vivre. Il est primordial que les salariés puissent s'épanouir via leur travail. Chez BTP DISTRIBUTION, il est tout à fait possible de commencer sans qualifications particulières et de finir à des postes stratégiques. Cela grâce à une réelle politique

de promotion interne, axée sur l'envie et la motivation. Pour ma part, j'ai commencé ma carrière dans l'Industrie. Grâce à BTP DISTRIBUTION j'ai pu étendre mes compétences en m'initiant au commerce et à la négociation.

#### Quels sont vos objectifs pour les prochaines années ?

**MG :** Nous avons à cœur de maintenir le fonctionnement du site et de gagner des parts de marché. L'amélioration continue est centrale dans nos politiques.

#### Vous souhaitez rejoindre une enseigne dynamique, qui place l'humain au cœur de ses politiques ?

Alors n'hésitez pas à postuler. Des postes de caristes-magasiniers et de commerciaux sont à pourvoir.

#### Pour candidater :

BTP DISTRIBUTION

3 Boulevard Hélène Boucher  
67500 HAGUENAU

[charline.louvie@btpdistribution.fr](mailto:charline.louvie@btpdistribution.fr)

#### PLUS D'INFOS

BTP DISTRIBUTION

■ 146 rue de Lyon - 67640

FEGERSEIM

■ 03 88 64 40 10

■ [contact@btpdistri](mailto:contact@btpdistri)

## VOUS SOUHAITEZ TRAITER EN DIRECT AVEC VOS ÉLUS ?

Une question, une idée ?  
Votre Maire et les adjoints seront ravis de vous recevoir lors d'une de leurs permanences en Mairie, également sur rendez-vous en appelant le 03 88 59 04 59.



## Permanences des élus en Mairie

### SAMEDI DE 10H À 12H

#### SAMEDI 19 AOÛT

■ Denis RIEFFEL

1<sup>er</sup> Adjoint : Vie associative, sport et services à la population

#### SAMEDI 26 AOÛT

■ Christian BRONNER

Adjoint : Urbanisme, environnement et santé

#### SAMEDI 2 SEPTEMBRE

■ Vincent FENDER

Adjoint : Projets, travaux et vie économique

#### SAMEDI 9 SEPTEMBRE

■ Audrey GVALET

Adjointe : Culture

#### SAMEDI 16 SEPTEMBRE

■ Agnès VAN LUCHENE – MULLER

Adjointe : Affaire sociale

#### SAMEDI 23 SEPTEMBRE

■ Olivier RAGOT

Adjoint : Citoyenneté et développement durable

#### SAMEDI 30 SEPTEMBRE

■ Thierry SCHAAL

Maire

### FERMETURES ESTIVALES

■ La CLEF sera fermée du 25 juillet au 05 août, et exceptionnellement le vendredi 18 août en raison de l'animation CLEF des champs.

■ La Mairie sera fermée les samedis du 8 juillet au 12 août inclus.

■ L'Espace Jeunes sera fermé du lundi 28 août jusqu'au vendredi 08 septembre. Attention, suite à des travaux prévus à l'Espace Jeunes, celui-ci sera délocalisé au Foyer Paroissial, situé 8 impasse des Violettes, pour toute la période estivale.

# AGENDA

## JUILLET

### CONSEIL MUNICIPAL

■ Lundi 3 juillet à 19h30 dans la salle du Conseil



### BAL DE LA FÊTE NATIONALE

■ Jeudi 13 juillet à partir de 19h sur le parking du Centre Sportif et Culturel  
Feux d'artifice à 23h15 (sous réserve des conditions météorologique). Buvette et restauration assurées par le CSSA d'Ohnheim

### FÊTE FORAINE

■ Jeudi 13 juillet au samedi 15 juillet sur le parking du Centre Sportif et Culturel

### CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

■ Vendredi 14 juillet à 11h devant la plaque commémorative à Ohnheim

### CLEF DES CHAMPS

■ Mardi 18 juillet de 14h30 à 18h au Caveau  
Jeux, animations, lectures au frais en partenariat avec l'Espace Jeunes  
Tout public. Entrée libre



### CARAVA'NAGE

■ Lundi 24 juillet au vendredi 4 août sur le parking du Centre Sportif et Culturel  
Infos : voir article en p.8

## AOÛT

### CLEF DES CHAMPS

■ Vendredi 18 août de 14h30 à 18h au Caveau  
Jeux, animations, lectures au frais en partenariat avec l'Espace Jeunes  
Tout public. Entrée libre

### APRÈS-MIDI « PARTAGE TON MANGA »

■ Vendredi 25 août de 15h00 à 17h30 à la CLEF. Gratuit  
Inscription auprès de l'Espace Jeunes



### PÊCHE 2X 4H EN EQUIPE

■ Samedi 26 août à l'étang de pêche d'Ohnheim

Repas midi sur réservation au prix de 16€ par personne : sanglier à la broche et crudités + un dessert et un café.

Le soir (sans réservation) tartes flambées/pizzas. Infos auprès de l'AAPPMA OHNHEIM / 06 16 06 07 80.

Page Facebook « Association de pêche d'Ohnheim ».

## SEPTEMBRE



### FOULÉES DE FEGERSEIM

■ Dimanche 3 septembre dès 9h

Inscription sur [www.performance67.com](http://www.performance67.com)  
Infos : [foulees@fegersheim.fr](mailto:foulees@fegersheim.fr)

### CONCOURS DE PÉTANQUE

■ Dimanche 10 septembre dès 9h30 au Boulodrome

Inscription des équipes sur site  
Buvette et restauration sur place  
Infos : [moncollin.bernard@orange.fr](mailto:moncollin.bernard@orange.fr)



### VÉLO GOURMAND TRANSFRONTALIER

■ Dimanche 17 septembre de 10h à 17h  
Départ possible à la Ruche. Organisé par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

### COLLECTE DE SANG

■ Mercredi 20 septembre de 17h à 20h au Centre Sportif et Culturel



1-2 Le 7<sup>ème</sup> Forum de l'emploi intercommunal s'est déroulé le 24 mars au Centre Camille Claus d'Eschau. 3 Velours, plumes et paillettes ont transfiguré le Caveau vendredi 31 mars à l'occasion de la soirée Cabaret avec la Cage aux Piafs. 4-5-6 Près de 130 personnes étaient présentes à l'Osterputz. Entre rallye ménage, temps conviviaux et ateliers, cette nouvelle édition a été particulièrement riche. 7-8 Le lapin de Pâques a déposé des chocolats dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune, pour le plus grand bonheur des enfants. 9 Chants marins et histoires humaines ont envouté le Caveau avec le concert blues folk du trio Churchman's Odd Balls. 10 Le 19 avril c'était création de cocotiers de Pâques à la CLEF.



**11** Le 8 mai dernier la commune a célébré la victoire des Alliés. L'occasion de rendre un hommage appuyé aux Malgré-Nous. **12** Sortie de résidence du Quintette Barouf, groupe de musiques traditionnelles soutenu par la commune pour la création de leur nouveau format. **13** Un atelier de réflexion autour de l'élaboration d'une fresque pour le skate-park de Fegersheim s'est tenu samedi 13 mai à la Ruche avec l'artiste Pisco Logik. **14** Afin d'informer les citoyens sur la fin du tarif réglementaire du gaz, le Comité consultatif du développement durable a organisé une rencontre avec Fritz Fernandez, codirecteur de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est, et Aurélie Bruder, coordinatrice du pôle rénovation de l'Agence du Climat. **15** Le printemps a fait son retour à Fegersheim. **16** Les élèves des écoles élémentaires de Fegersheim et d'Ohnheim ont participé au KM Solidarité. **17** Les équipes de la Marelle ont réalisé une fresque visant à embellir les extérieurs de la crèche. Bravo aux agents pour cet investissement et matinée créative. **18** Un temps d'échange entre les entreprises de la Zone d'Activité s'est tenu chez Lilly France le 5 juin. L'occasion de faire le point sur les démarches envisageables en matière de transition énergétique. **19** Heure du conte de la CLEF sur le thème du jardin au Bio'tager en partenariat avec les espaces verts de la commune



**MAIRIE DE FEGERSHIM**  
50 RUE DE LYON,  
67640 FEGERSHIM.

**Directeur de la publication :** Thierry Schaal.  
**Rédaction :** Justine Meyer.  
**Graphisme :** Claire Pinatel. **Crédits photos :** Commune de Fegersheim, Freepik, Unsplash.  
**Impression :** Ott imprimeurs - PAE Les Pins-67319 Wasselone Cedex. Imprimé en 2900 exemplaires.



**PEFC** 10-31-3162



La commune de Fegersheim invite les habitants au

# BAL DE LA FÊTE NATIONALE

**Jeudi 13 juillet 2023 à partir de 19h**

avec l'orchestre Gyn Fyzz  
sur le parking du Centre Sportif et Culturel

►► **Feu d'artifice à 23h15**

Buvette et restauration sur place proposées par le CSSA d'Ohnheim (Basket).  
Renseignements au **03 88 59 04 59** et sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr)



**FÊTE FORAINE**

à partir de 18h  
jusqu'au samedi  
15 juillet